



REGLEMENTATION ET CONDITIONS GENERALES DE LA STRUCTURE.

La chambre est louée pour répondre à des besoins de logement temporaires, exclusivement pour fins touristiques.

1. RÉSERVATION

La réservation n'est considérée comme confirmée qu'à réception de l'acompte.

2. PAIEMENT

Le paiement du solde au moment du départ. Si le demandeur est contraint d'annuler, il devra donner un avis écrit et si l'annulation intervient 14 jours avant l'arrivée, il devra payer la totalité du montant.

3. ARRIVÉE

La propriété est considérée comme disponible à la livraison de 14h00 à 20h00 le jour de l'arrivée.

A l'arrivée, les pièces d'identité de toutes les personnes qui occuperont l'appartement devront être présentées pour l'enregistrement.

4. DÉPART

L'appartement doit être libéré avant 10h00 le jour fixé.

Le départ doit avoir lieu à l'heure prévue afin de permettre au personnel de vérifier l'état de l'entretien et le nettoyage nécessaire.

Aucune somme ne sera due en retour en cas de restitution des clés avant la date d'expiration du bail. Toute prolongation de bail doit être convenue avec la direction.

5. RÈGLES

Ne pas fumer.

Interdiction des bruits et utilisation d'appareils électroniques à haut volume.

6. TRANSPORT

Tous les frais liés au transport de personnes ou de choses vers et depuis la propriété sont à la charge des Clients.

b&b Le Terrecotte

STRADA VICINALE PIAN PORCIANO
SNC

01015 SUTRI (VT)

+39 0761 600 879

antonella@bbleterrecottesutri.it

wwwbbleterrecottesutri.it